

### Vie Municipale

#### **Le recensement des jeunes de 16 ans**

Le recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes, filles et garçons, âgés de 16 ans révolus. Il permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), l'inscription aux examens, au permis de conduire et l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

La démarche s'effectue en mairie sur présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille ou par téléservice via le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Dans les mois qui suivent le recensement, il est possible de créer un compte sur [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr) (démarche non obligatoire) pour y trouver, entre autres informations utiles : sa convocation pour la JDC, signaler un changement d'adresse, demander un duplicata de l'attestation de participation en cas de perte...

Date du recensement en mairie	Possibilité de créer le compte sur majdc.fr à compter du :
Janvier – Février – Mars	1 <sup>er</sup> juillet
Avril – Mai – Juin	1 <sup>er</sup> octobre
Juillet – Août – Septembre	1 <sup>er</sup> janvier
Octobre – Novembre - décembre	1 <sup>er</sup> avril

#### **EMA'genda**

**Du 8 au 30 janvier : Jeu "Les tickets des rois" :** 20 tickets des rois ont été cachés dans les romans jeunes et adultes. Si au hasard de vos emprunts, vous trouvez un ticket, vous gagnez un cadeau. Jeu gratuit, réservé aux adhérents de la médiathèque.

#### **Samedi 19 janvier : Nuit de la lecture**

Ouverture exceptionnelle de la médiathèque de 14h à 21h (Attention fermeture le matin).

De 17h à 19h : Récréatek : jouez et créez autour des livres et de la lecture.

Instants lectures : apportez vos livres préférés, ceux à "5 étoiles" et faites-les découvrir au plus grand nombre.

A 19h : la soupe d'étoiles : apportez vos soupes préférées et partageons un repas avant la séance de conte (dans une démarche "zéro déchet", apportez vos couverts et contenants).

A 20h : "Contes de la nuit" à partir de 5 ans par la compagnie "Il était une fois". En mode soirée pyjama, avec les doudous et les couettes, laissez-vous embarquer vers la lune et les étoiles. Gratuit, places limitées, sur réservation. Durée : 1h

#### **Vendredi 25 janvier : Nuit des conservatoires**

Les enseignants de l'école municipale de musique proposent l'organisation d'une soirée dédiée à l'ouverture de l'école au public languidicien. Différentes formes de présentation seront proposées aux spectateurs venant visiter les lieux :

- parcours à énigme : le public aura à effectuer en 1 heure un parcours durant lequel il sera amené à pratiquer certains instruments, à chanter, et devra répondre à une énigme permettant de découvrir un chant qui sera chanté par l'ensemble des participants en fin de soirée.
- portes ouvertes,
- cours et ateliers gratuits ouvert à tous,
- concerts,
- repas sur place dans le hall de l'EMA.

Espace des Médias et des Arts - 12 ter, rue Jean Moulin  
Médiathèque - 02.97.65.19.18.  
Ecole de musique - 02.97.65.84.43.

### Informations diverses

#### **Nouveau réseau CTRL 2019**

Le 7 janvier, le réseau de bus & bateaux évolue pour répondre aux nouveaux rythmes de vie et déplacements des résidents de Lorient Agglomération. Dès à présent, découvrez vos nouvelles lignes ou préparez vos futurs voyages en vous connectant sur [www.ctrl.fr](http://www.ctrl.fr) ou en téléchargeant l'appli mobile gratuite sur App Store ou Google Play. A très bientôt pour le top départ du nouveau réseau !

#### **Intoxications au monoxyde de carbone**

Provocant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. Durant la saison de chauffe 2017/2018, 66 signalements d'intoxication accidentelle ont été déclarés sur le territoire breton visant 146 personnes dont 118 ont été intoxiquées dans l'habitat.

Dans le département du Morbihan, sur cette même période, 9 affaires ont été signalées impliquant 22 personnes dans l'habitat.

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment les chauffages d'appoint utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique. Il en est de même de l'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières (tempêtes, inondations, coupures d'électricité ...), de matériels équipés d'un moteur thermique, tels que les groupes électrogènes ou les motopompes. Ces derniers doivent impérativement être placés à l'extérieur des locaux. Le maintien d'une aération permanente dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les consignes sont les suivantes :

1. Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
2. Arrêter les appareils de combustion si possible ;
3. Faire évacuer les lieux ;
4. Appeler les secours (112, 18 ou 15) ;
5. Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS)  
32 boulevard de la Résistance – Vannes  
02.97.62.77.92
- Le centre anti-poison et de toxicovigilance  
2, rue Henri Le Guilloux – Rennes  
02.99.59.22.22  
[centre.antipoison@chu-rennes.fr](mailto:centre.antipoison@chu-rennes.fr)
- Un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur).



## Menus du restaurant scolaire municipal

**Lundi 7** : Velouté de tomates – Escalope de dinde ; Petits pois aux lardons – Banane

**Mardi 8** : œuf dur mayonnaise – Saucisse ; Lentilles vertes bio. et carottes bio. à la crème – Yaourt aromatisé

**Jeudi 10** : Soupe de légumes bio. ; Spaghettis bolognaise ; Salade verte – Entremet chocolat

**Vendredi 11** : Terrine de campagne – Filet de poisson Provençal ; Pommes vapeur / Piperade Basquaise – Galette des rois

**Lundi 14** : Bouillon de légumes aux vermicelles – Porc au caramel ; Riz basmati – Fruit de saison

**Mardi 15** : Méli-Mélo pommes et raisins – Cordon bleu au fromage ; Semoule de blé – Yaourt à la fraise bio.

**Jeudi 17** : Crème de légumes bio. – Sauté de dinde mariné au curry et coco ; Frites – Flan vanille

**Vendredi 18** : Mini pizza – Filet de poisson ; Pommes vapeur / Ratatouille de légumes – Compote de poires

**Lundi 21** : Crème de poireaux – Steak haché de veau ; Printanière de légumes – Yaourt nature sucré

**Mardi 22** : Salade de tomates – Rôti de dinde aux poivrons et ananas ; Mélange de céréales bio. – Liégeois chocolat

**Jeudi 24** : Soupe de potirons au fromage fondu – Rougail saucisses ; Riz – Glace vanille / fraise

**Vendredi 25** : Salami – Brandade de poisson ; salade verte – Fromage – Fruit de saison bio.

**Lundi 28** : Velouté de tomates – Hachis parmentier ; Salade verte – Yaourt aux fruits mixés

**Mardi 29** : Mousse de foie – Estouffade de porc aux pommes ; Petits pois / carottes – Fruit de saison

**Jeudi 31** : Soupe de légumes bio. - Sauté de dinde aux raisins ; Coquillettes – Petit suisse sucré

**Vendredi 01** : Quiche Lorraine – Filet de poisson ; Pommes vapeur aux petits légumes – Compote de pommes bio.

Les menus du self sont consultables sur le site internet [www.languidic.fr](http://www.languidic.fr)

## Vie Associative

### Calendrier des Fêtes – janvier 2019

**Le 5** : Loto organisé par le Vélo Club à 20h - salle Jo Huitel (ouverture des portes à 18h). Café, gâteaux, sandwich

**Le 11** : Vœux du Maire

**Le 12** : Représentation de théâtre par la troupe "Les Improbables" de Logonna-Daoulas, sur le thème de l'exil et de l'émigration. 20h30 - salle Jo Huitel

**Le 20** : Concours hippiques à Lanveur

### Club de l'amitié

**Jeudi 3** : Après-midi récréatif - 14h au Mille Club

**Mercredi 9** : Repas crêpes – 12h au Mille Club

**Jeudi 10** : Après-midi récréatif - 14h au Mille Club

**Mercredi 16** : Galette des rois – 15h salle Jo Huitel

**Jeudi 17** : Après-midi récréatif - 14h au Mille Club

**Dimanche 20** : Matinée dansante avec l'orchestre Balajo – salle Jo Huitel

**Jeudi 24** : Après-midi récréatif - 14h au Mille Club

**Jeudi 31** : Après-midi récréatif - 14h au Mille Club

### Cours informatique le lundi et mercredi

### Languidic Osons l'avenir

Assemblée Générale Vendredi 18 janvier à 20h30 salle Jo Huitel.

Une permanence en partenariat avec la mutuelle familiale MUTUALE se tiendra le **vendredi 25 janvier 2019 de 9h à 12h** - Salle arrière du bar "La Maison".

### Demandes de subventions

Les dossiers de demande de subvention de fonctionnement et projet seront disponibles en téléchargement sur le site internet de la commune ([www.languidic.fr](http://www.languidic.fr)) ou à l'accueil de la mairie dès le 8 Janvier 2018.

Les dossiers **complets** devront être déposés en mairie avant le 1<sup>er</sup> mars 2019.